Processus de la MAPS

Planification et préparation

- ✓ Demande des autorités nationales de réaliser une évaluation MAPS
- ✓ Un comité de pilotage de l'évaluation (ASC) est mis en place par les autorités
- ✓ Le groupe consultatif technique de l'évaluation (ATAG) est établi par le Secrétariat
- ✓ La note conceptuelle est rédigée, puis examinée par les membres de l'ATAG et par le Secrétariat pour certification de conformité.
- ✓ Les termes de référence sont rédigés
- ✓ L'équipe d'évaluation est constituée/recrutée

Analyse du contexte du pays

- ✓ L'équipe d'évaluation effectue l'analyse du contexte du pays

Réalisation de l'évaluation

- ✓ L'équipe d'évaluation mène l'évaluation et formule des conclusions préliminaires
- ✓ L'équipe d'évaluation rédige le projet de rapport, y compris les conclusions et les recommandations

Validation des résultats et feedback

- ✓ L'équipe d'évaluation présente les résultats aux parties prenantes dans le pays pour validation
- ✓ Après validation, le rapport est soumis au Secrétariat
- ✓ Le Secrétariat et l'ATAG examinent le rapport et fournissent des commentaires

Le sceau d'approbation MAPS

- ✓ Le Secrétariat effectue son examen de conformité et, après la non-objection de l'ATAG, délivre le sceau d'approbation MAPS

Publication du rapport d'évaluation

- ✓ Le rapport final est publié

Suivi de l'évaluation

- ✓ Plan d'action stratégique, processus de réforme